



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

République démocratique du Congo
DIEM – données en situations
d'urgence, bulletin cycle 3

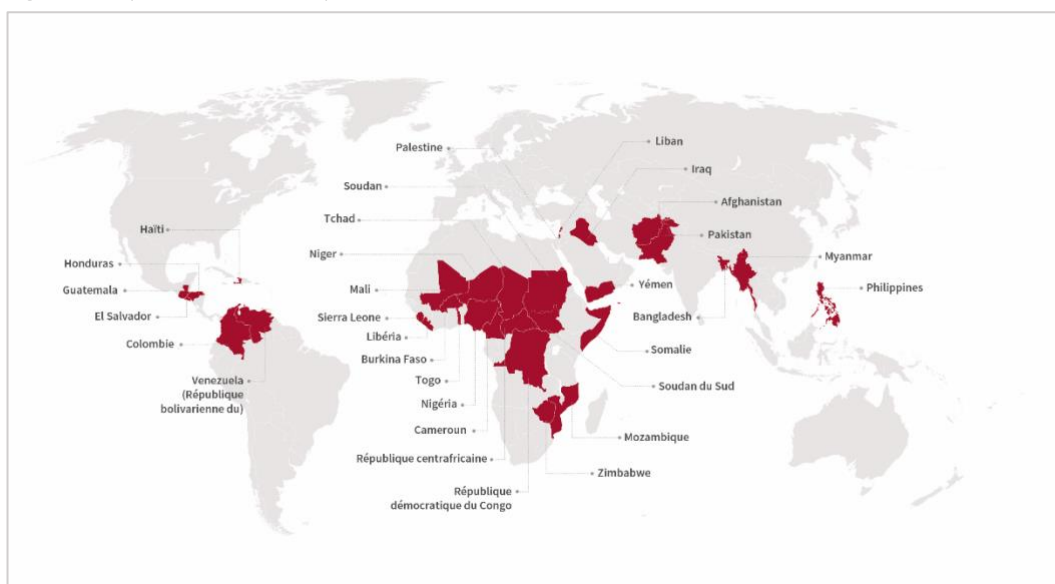
Résultats et recommandations
juillet 2022

Méthodologie

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a mené, entre le 5 avril et le 7 mai 2022, une enquête auprès des ménages en République démocratique du Congo, afin de surveiller l'évolution des moyens d'existence agricoles et de la sécurité alimentaire.

Les données ont été collectées par le biais d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur auprès de 2 110 ménages au sein de neuf provinces (Ituri, Kasaï, Kasaï central, Kasaï oriental, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sud-Kivu, Sud-Ubangi et Tanganyika) sur les 26 que compte le pays. Les répondants ont été sélectionnés au hasard suivant un plan d'échantillonnage aléatoire simple stratifié.

Figure 1. Pays bénéficiant du système DIEM-suivi



Source des données: FAO. 2022. DIEM-suivi. Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 6 avril 2022)

Source de la carte: Nations Unies. 2020. *Carte du monde*. un.org/geospatial/content/map-world (page consultée le 6 décembre 2021)

La ligne en pointillés représente approximativement la ligne de contrôle dont sont convenus l'Inde et le Pakistan au Jammu et Cachemire. Le statut final du Jammu et Cachemire n'a pas encore été déterminé par les parties. La frontière définitive entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée. Le statut final de la région d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

À propos de DIEM-suivi

La FAO a mis en place le système DIEM-suivi pour collecter, analyser et diffuser des données sur les chocs, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les pays touchés par de multiples chocs. DIEM-suivi vise à étayer la prise de décision en fournissant des informations régulièrement mises à jour sur la façon dont les différents chocs touchent les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations engagées dans l'agriculture.

DIEM-suivi repose sur des tableaux de bord présentés par pays. Le lecteur est invité à explorer ces tableaux afin d'obtenir davantage d'informations sur le contexte en République démocratique du Congo et dans les autres pays suivis.

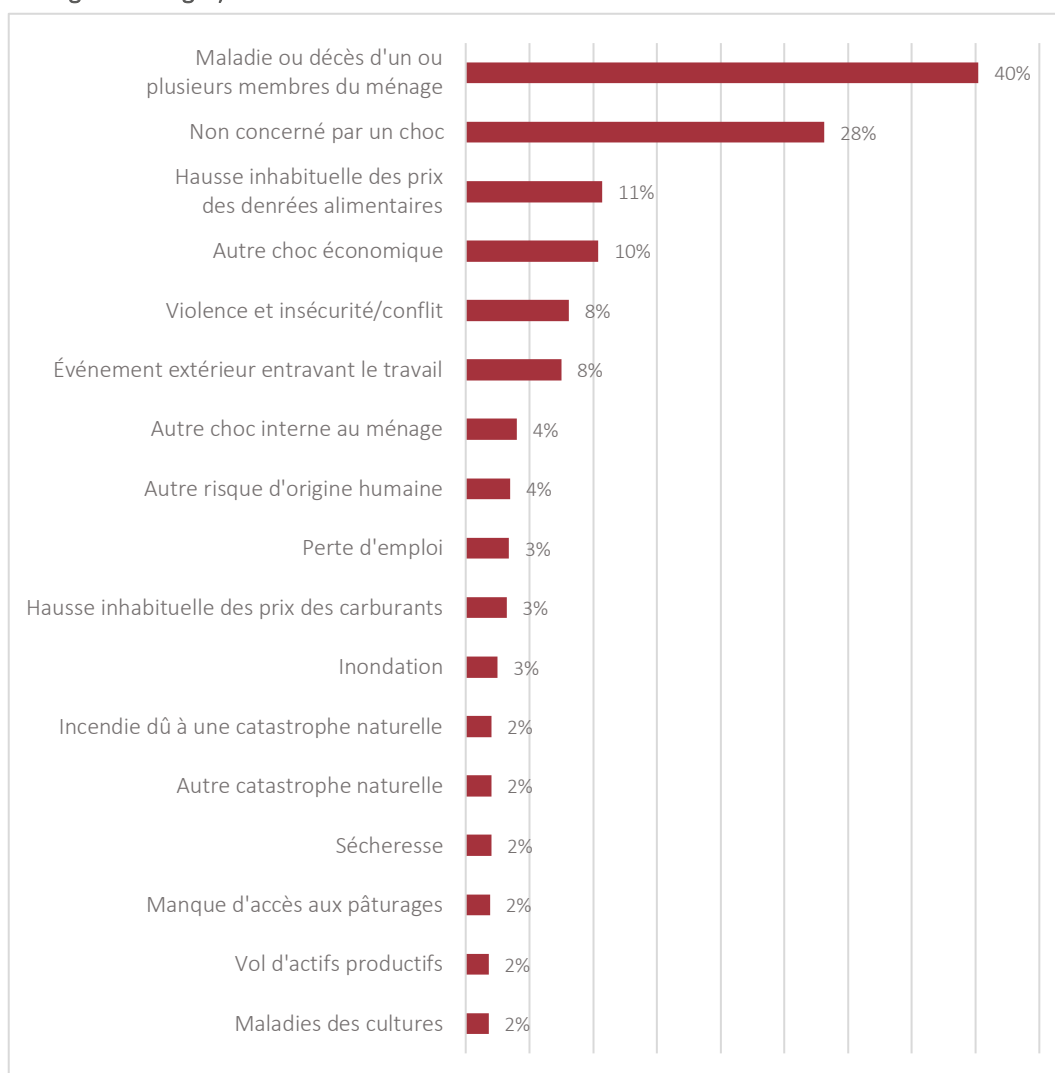
Pour plus d'informations: <https://data-in-emergencies.fao.org/pages/monitoring>

Revenus et chocs

Environ 60 pour cent des ménages ont subi au moins un choc au cours des trois mois précédant l'enquête, avec de fortes disparités entre les différentes provinces. Le Nord et le Sud-Ubangi (55 pour cent) et le Kasai central (48 pour cent) ont été les plus touchées.

Les principaux chocs rapportés par les ménages (voir Figure 2) étaient notamment les maladies ou le décès d'un membre du ménage (40 pour cent), la hausse inhabituelle des prix des denrées alimentaires (11 pour cent) ainsi que les violences et l'insécurité/les conflits (8 pour cent). Les provinces du Kasai central et oriental et de l'Ubangi ont été fortement touchées par ces différents chocs. Cette situation est due au déplacement, au cours du mois de février 2022, d'une grande partie de la population du Grand Kasai et de l'est du pays vers les provinces voisines en raison de l'insécurité alimentaire, ainsi que des violences et des conflits armés qui ont contraint les ménages à abandonner leurs terres.

Figure 2. Principal choc au cours des trois mois précédant l'enquête (pourcentage de ménages interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Quarante-neuf pour cent des ménages ont rapporté une baisse de leurs revenus principal et secondaire. Les provinces de Sud-Ubangi et du Kasai central ont été le plus touchées (58 pour cent). Parmi les ménages interrogés, 41 pour cent tirent leur principale source de revenu de la production et/ou de la vente de produits agricoles, 18 pour cent vivent d'un emploi public et 15 pour cent de l'entrepreneuriat ou d'un travail indépendant. Il convient de noter certaines disparités entre les différentes provinces, avec notamment 44 pour cent des ménages du Tanganyika déclarant dépendre de la production de cultures vivrières pour leur principale source de revenus (voir Tableau 1). En effet, la province du Tanganyika est réputée être le grenier des cultures de maïs et de manioc, produites dans les différents territoires, tels que Moba, Nyunzu, et acheminées vers la province du Sud-Kivu par le lac Tanganyika. En termes de diversification des revenus, seuls 31 pour cent des ménages disposent d'une seconde activité génératrice de revenus.

Tableau 1. Principales sources de revenus des ménages (pourcentages de ménages interrogés)

	Production vivrière	Production de fruits et légumes	Production et vente de cultures de rente	Vente d'animaux et produits animaux	Commerce agricole informel (producteurs exclus)	Emploi public	Travail indépendant (non agricole)	Autre emploi (non agricole)	Création de dettes	Utilisation de l'épargne	Revenus provenant d'aides, transferts sociaux, transferts de l'étranger	Autres
Ituri	24	7	1	2	7	18	13	12	6	0	5	5
Kasai	33	9	1	4	7	19	9	4	1	1	2	10
Kasai central	33	3	2	5	4	21	17	3	2	0	3	7
Kasai oriental	30	5	1	4	7	18	14	8	2	5	1	5
Nord-Kivu	19	2	0	3	4	13	27	14	3	3	5	7
Nord-Ubangi	29	6	1	7	1	25	16	11	0	0	2	2
Sud-Kivu	28	4	1	5	7	16	13	7	3	2	3	11
Sud-Ubangi	30	7	0	5	3	15	17	5	4	2	3	9
Tanganyika	44	8	5	4	5	16	7	4	2	0	4	1

Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Cultures

En République démocratique du Congo, il y a généralement deux grandes saisons culturelles distinctes, la saison des pluies et la saison sèche. La période de soudure s'étend habituellement sur deux à trois mois, entre octobre et avril, en fonction des régions. La production céréalière du pays est majoritairement composée de maïs, de manioc et de riz. Les plantations ont lieu entre avril et juillet et la récolte entre septembre et décembre (voir Figure 3). Cette année, les pluies ont tardé à s'installer dans l'est du pays, spécifiquement dans la plaine de la Ruzizi de la province du Sud-Kivu, ce qui a perturbé la saison culturelle. En effet, des dégâts ont été enregistrés, notamment les conséquences de la sécheresse sur les plantules et le retard des semis, nuisant à la production végétale.

Figure 3. Calendrier des cultures de la République démocratique du Congo



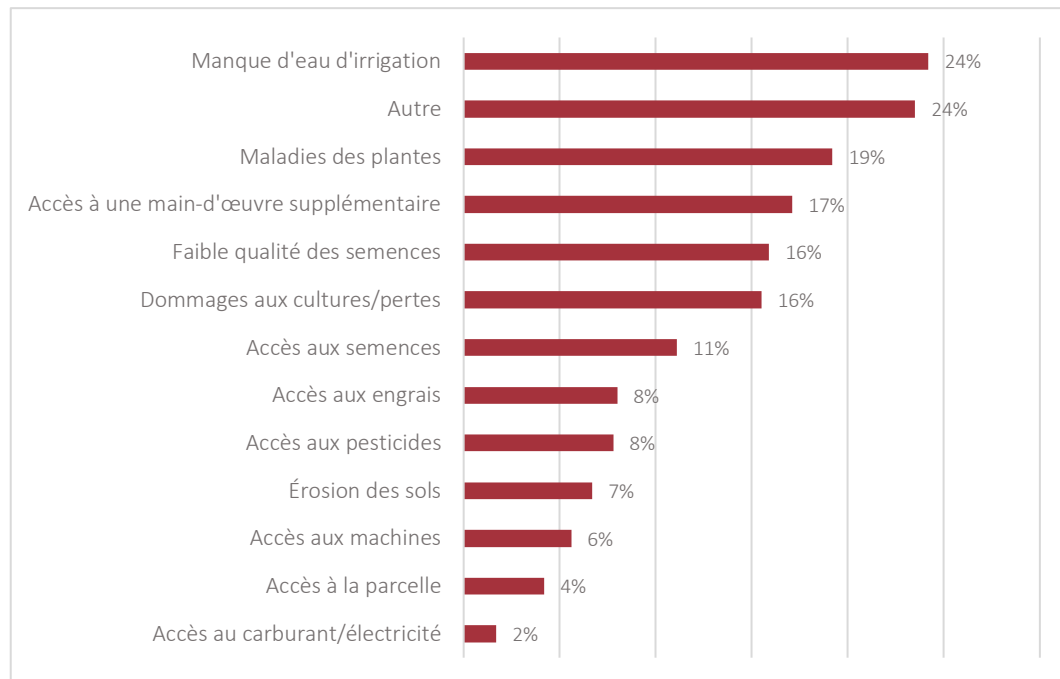
Source: FAO, 2021. Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) – République démocratique du Congo, avril 2022. <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=COD&lang=fr> (page consultée le 22 avril 2022)

Les cultures vivrières constituent la principale source de revenus de 30 pour cent des ménages interrogés, dont plus de 69 pour cent ont rapporté avoir rencontré des difficultés dans la production de culture et 52 pour cent dans la commercialisation de celles-ci. Les ménages des provinces suivantes ont été fortement touchés par ces différents enjeux: Sud-Ubangi (à 78 pour cent), Sud-Kivu (76 pour cent), Ituri (76 pour cent), Nord-Kivu (72 pour cent) et Nord-Ubangi (71 pour cent).

Les principaux facteurs entraînant les difficultés de production évoquées par les ménages étaient notamment le manque d'accès à l'eau d'irrigation (24 pour cent), les maladies des

plantes (19 pour cent), l'accès à la main d'œuvre agricole (17 pour cent), la faible qualité des semences et les pertes liées aux dommages occasionnés aux cultures (16 pour cent) (voir Figure 4). Outre ces contraintes, le contexte d'insécurité aggrave la situation des provinces à forte production agricole, également caractérisées par l'impraticabilité ou la quasi-inexistence des routes de desserte agricole.

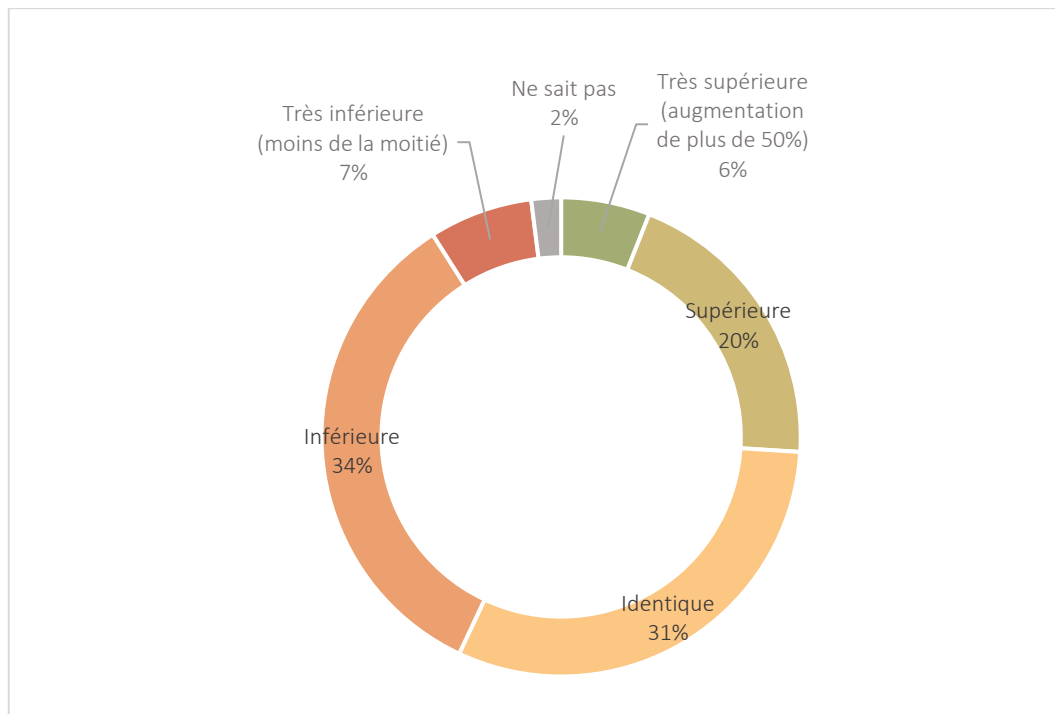
Figure 4. Difficultés dans la production des cultures (pourcentage de ménages cultivateurs interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Pour 41 pour cent des ménages, les superficies cultivées ont diminué par rapport à l'année précédente; 31 pour cent ont maintenu une superficie identique (voir Figure 5). Cette situation est due à un accès difficile à la terre dans certaines zones, notamment en raison des barrières socioculturelles spécifiquement imposées aux femmes, telles que l'héritage ou l'achat de terre, la prise de décision dans l'approvisionnement des intrants agricoles, etc. La majorité des terres arables appartient en effet aux chefs coutumiers ou aux politiciens et ne sont pas mises en valeur.

Figure 5. Évolution de la superficie cultivée par rapport à l'année précédente (pourcentage de ménages cultivateurs interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

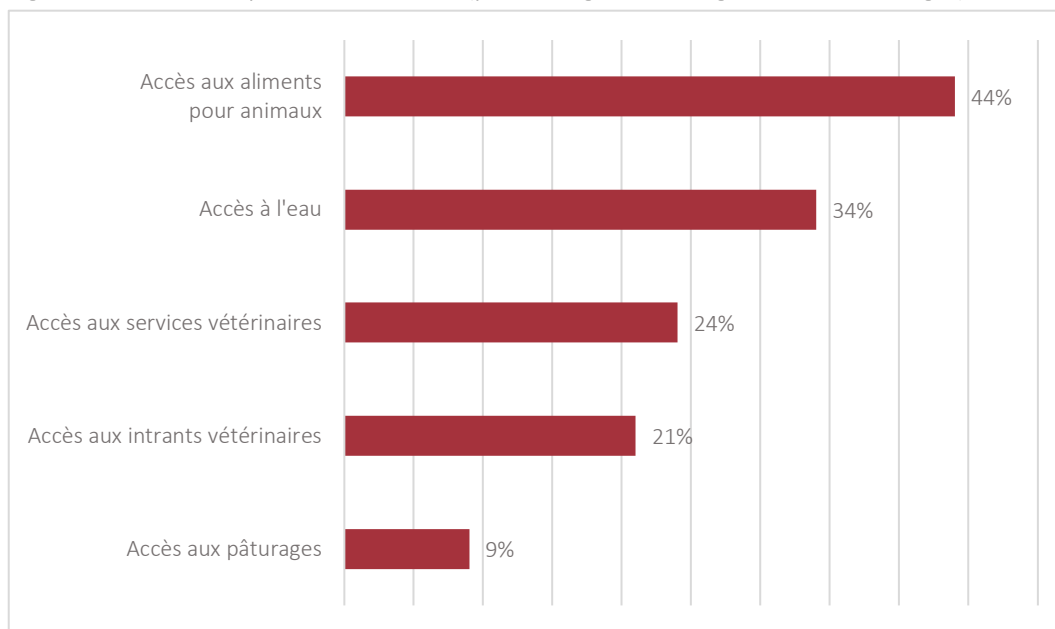
Élevage

Les activités d'élevage sont peu développées en République démocratique du Congo, en partie en raison des conditions naturelles qui ne sont pas favorables à l'élevage de gros bétail sur une grande partie du territoire. Les résultats de l'enquête ont révélé qu'environ 68 pour cent des éleveurs ont rencontré des difficultés dans la production de bétail au cours des trois mois précédant l'enquête (voir Figure 6). Il ressort que la faible pratique de l'élevage de bovins est généralement liée aux maladies et à la mort des animaux (47 pour cent), à l'accès aux aliments pour bétail (30 pour cent), au vol du bétail (20 pour cent), à l'accès aux intrants et services vétérinaires (19 pour cent et 17 pour cent) et à l'accès aux pâturages (14 pour cent).

En effet, la plupart de ces éleveurs sont confrontés aux difficultés d'accès aux aliments pour bétail et sont obligés de pratiquer l'élevage de transhumance, à la recherche de pâturages publics. Les régions montagneuses de l'est et du sud-est (Kivu) sont, en revanche, propices à l'élevage. Le bétail a été introduit par des populations tutsies venant des pays voisins. Cet élevage est pratiqué par des populations de pasteurs spécialisées. La forêt dense n'a pas de

pâturages et la trypanosomiase, véhiculée par la mouche tsé-tsé, sévit à l'état endémique dans la plupart des régions basses du pays.

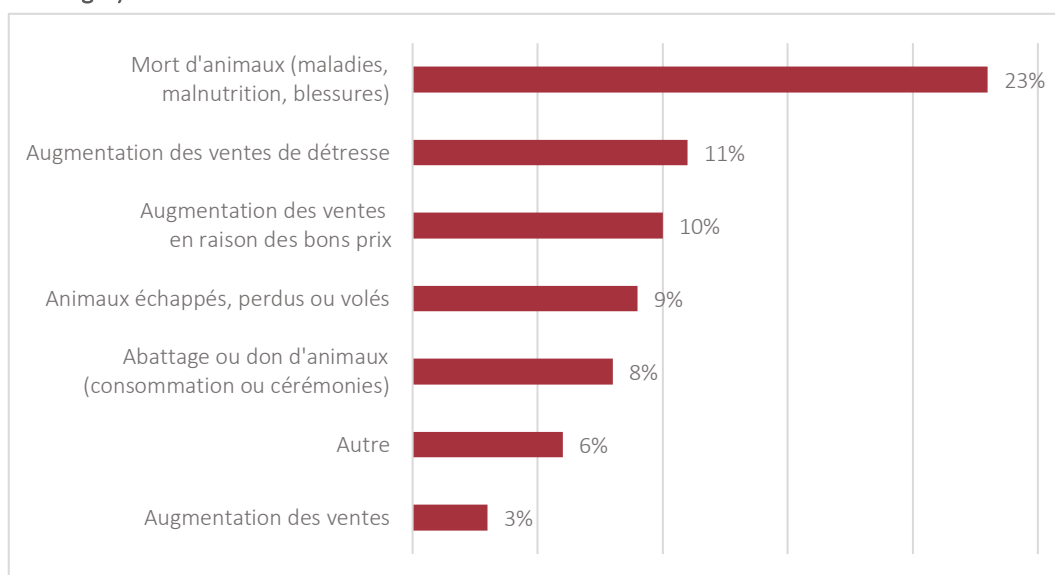
Figure 6. Difficultés de production de bétail (pourcentages de ménages éleveurs interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Parmi les éleveurs, 48 pour cent ont rapporté une baisse des effectifs de leur cheptel par rapport à l'année précédente. Cette baisse est généralement liée à la mort d'animaux, en raison de maladies ou de blessures (23 pour cent), aux ventes de détresse (11 pour cent), à l'amélioration des prix de vente (10 pour cent) et à des vols ou des pertes de têtes de bétail (9 pour cent).

Figure 7. Causes de la diminution du nombre d'animaux détenus (pourcentages de ménages éleveurs interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Trente et un pour cent d'éleveurs ont rapporté avoir rencontré des difficultés dans la vente d'animaux et de produits d'élevage. La détérioration des prix (57 pour cent), les difficultés d'accès aux marchés (25 pour cent), les coûts liés au transport (19 pour cent) et les retards de paiements (17 pour cent) sont les principales difficultés de commercialisation rapportées par les éleveurs.

Sécurité alimentaire

Selon l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire vécue (FIES), 57 pour cent des ménages ont rapporté être touchés par une insécurité alimentaire modérée à sévère, 25 pour cent touchés par une insécurité sévère. Les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire ont été relevés dans les provinces du Nord-Ubangi (64 pour cent), du Kasai central (63 pour cent) et du Tanganyika (61 pour cent).

L'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) indique que 44 pour cent des ménages sont en Phase de crise ou plus (IPC Phase 3+); les provinces du Nord-Ubangi, du Kasai central et du Tanganyika sont les plus touchées.

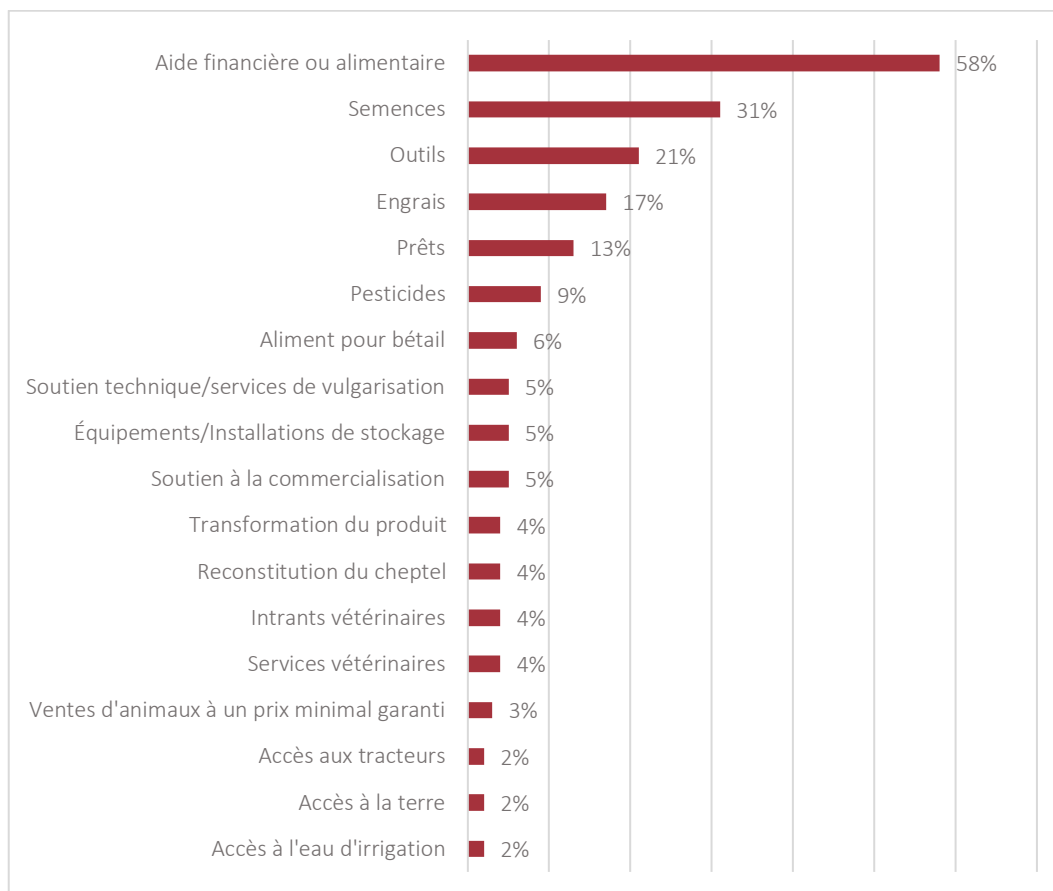
Selon le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM), 48 pour cent des ménages interrogés présentaient une diversité alimentaire élevée, 31 pour cent moyenne et 21 pour cent faible. Les provinces du Kasai oriental, du Tanganyika et de l'Ituri présentent les scores les plus élevés, tandis que le Nord-Kivu, le Kasai central, le Kasai oriental et le Sud-Kivu ont les SDAM les plus faibles.

Les stratégies d'adaptation des moyens d'existence ont principalement été orientées vers des stratégies de crise, telles que la réduction des dépenses de santé (59 pour cent), la récolte de cultures immatures pour la consommation (43 pour cent), la consommation des stocks de semences (47 pour cent), la diminution des dépenses en intrants agricoles (42 pour cent), le retrait des enfants des écoles plus chères (37 pour cent) et la vente de biens productifs ou de véhicules (28 pour cent). De grandes disparités entre provinces sont à relever, notamment avec 72 pour cent des ménages du Kasai central qui réduisent leurs dépenses de santé, 57 pour cent qui consomment leurs stocks de semences et 52 pour cent qui diminuent leurs dépenses en intrants agricoles.

Besoins

Au total, 91 pour cent des ménages ont exprimé un besoin d'assistance. Une aide financière ou alimentaire (58 pour cent), ainsi que la fourniture de semences (31 pour cent), d'outils et/ou de machines (21 pour cent), de fertilisants (17 pour cent), de prêts (13 pour cent) et de pesticides (9 pour cent) ont été les besoins les plus sollicités.

Figure 9. Principaux besoins exprimés (pourcentage de ménages interrogés)



Source des données: FAO, 2022. République démocratique du Congo: Résultats de l'évaluation DIEM-suivi (avril-mai 2022). Rome. <https://data-in-emergencies.fao.org> (page consultée le 20 juillet 2022).

Recommandations

Recommandations à court terme (dans les prochains trois mois):

- > Fournir une aide en espèces aux ménages les plus vulnérables pour garantir un accès aux besoins de base.
- > Développer des activités génératrices de revenus, en particulier pour les femmes, afin d'assurer un revenu durable.
- > Fournir une assistance agricole aux ménages les plus touchés (se trouvant dans une situation de crise ou d'urgence [Phase 3+ de l'IPC]), notamment au Kasai central et oriental, au Nord et au Sud-Ubangi.
- > Encourager la régulation des systèmes des prix sur les marchés en impliquant les services étatiques compétents.
- > Favoriser l'accès aux pâturages publics.
- > L'amélioration de la situation sécuritaire dans les différentes zones de conflits armés est indispensable pour la reprise des activités agricoles.



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ne reflète pas nécessairement la position de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Contacts

Représentation de la FAO en République démocratique du Congo

FAO-CD@fao.org
fao.org/RDC | @FAORDCongo
Kinshasa, République démocratique du Congo

Bureau des urgences et de la résilience

OER-Director@fao.org
fao.org/emergencies/fr | @FAOEmergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

FAO. 2022. *République Démocratique du Congo: DIEM – données en situations d'urgence, bulletin cycle 3. Résultats et recommandations, juillet 2022.* Rome. <https://doi.org/10.4060/cc1140fr>